ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Cette fois vous voterez P. S. U.

Les pouvoirs du Président de la République ayant été accrus et ceux de l'Assemblée réduits, il est nécessaire que vos représentants soient indépendants à l'égard de l'exécutif. Il faut qu'ils aient la volonté d'exercer sur lui le contrôle prévu par la CONSTITUTION. Si vous choisissez pour vous représenter les candidats officiels que vous conseille le gouvernement, il n'y aura plus de contre-poids. Il n'y aura plus de véritable représentation nationale. IL N'Y AURA PLUS DE DÉMOCRATIE.

LES CINQ DÉPUTÉS SORTANTS DES COTES-DU-NORD SONT LES ÉLUS DE LA DROITE. Trouvez-vous normal qu'un département comme le nôtre n'ait aucun représentant de la gauche ? Est-il juste qu'une population laborieuse, aux ressources modestes, soit représentée par les alliés de l'argent et de la haute bourgeoisie ?

PARCE QUE LE P. S. U., parti jeune
VOUS PROPOSE UN PROGRAMME RÉALISTE

Composé d'hommes qui ont dénoncé les jeux stériles de la IVème République et de jeunes éléments venus des syndicats de toutes tendances et des Associations populaires, il vous propose :

1 — LA SATISFACTION DES REVENDICATIONS DES CLASSES LABORIEUSES

— Suppression des abattements de zone;

— Amélioration des conditions de travail et des conditions de vie des travailleurs de la ville et des champs;

— Garantie du salaire mensuel ouvrier et du revenu agricole (par l'indexation et la stabilité des prix;

— Généralisation et amélioration du régime des retraites;

— Une véritable politique de la jeunesse (promotion sociale — foyers culturels urbains et ruraux — orientation — encouragement aux sports ...);

2 — L'INSTAURATION D'UNE DÉMOCRATIE NOUVELLE AU SERVICE DES TRAVAILLEURS

— LA NATIONALISATION SOUS CONTROLE DÉMOCRATIQUE des grandes entreprises capitalistes qui dominent l'économie;

— UNE PLANIFICATION RÉELLE démocratique et décentralisée. Les différentes régions donneront leur avis sur la partie du plan qui les concerne par l'intermédiaire d'assemblées régionales;

— Extension des droits et des pouvoirs des COMITÉS D'ENTREPRISE;

— UNE RÉFORME PROFONDE DES STRUCTURES FONCIÈRES. Elle permettra le développement de l'agriculture de groupe et la gestion coopérative des moyens de production et de la commercialisation.

— CRÉATION D'UN SERVICE NATIONAL DE L'HABITAT;

— ETABLISSEMENT D'UN SERVICE LAIC DE L'ÉDUCATION NATIONALE. La gestion sera tripartite (Etat, enseignement, familles ou étudiants) et s'étendra à toutes les écoles. Sous son contrôle pourra être réalisé une véritable démocratisation de l'enseignement. La gratuité des fournitures sera assurée à tous les échelons;

— DÉGAGEMENT de la France, d'un bloc comme de l'autre, par un neutralisme actif seul garant de la paix mondiale;

T. S. V. P.

— CONDAMNATION DES EXPÉRIENCES NUCLÉAIRES d'où qu'elles viennent;

— DÉVELOPPEMENT DES LIENS avec les partis de gauche et les syndicats des pays de l'Europe afin de construire une Europe des peuples et non une Europe des trusts.

PARCE QUE VOUS VOULEZ L'EXPANSION DE NOTRE DÉPARTEMENT EN PÉRIL

Ce département est sous-développé et se dépeuple. Il faut donc un plan d'équipement qui ne peut et ne doit être financé par l'état.

Voterez-vous pour ceux qui ont admis jusqu'ici que la décentralisation industrielle se fasse aux seuls frais des régions déjà défavorisées ? Il faut mettre fin à la concurrence entre les villes de province qui fait le jeu du patronat et oblige les cités bretonnes à des concessions onéreuses.

Pour un département rural comme le nôtre, nous insistons particulièrement sur un point. LE P. S. U. est le seul PARTI qui réponde pleinement aux aspirations actuelles des exploitations agricoles familiales. A l'inverse de certains partis il a compris le bien - fondé et le caractère progressiste des revendications paysannes de ces dernières années. Par diverses manifestations les agriculteurs ont montré qu'ils cherchaient la SAUVEGARDE de l'EXPLOITATION FAMILIALE dans l'ASSOCIATION et LA COOPÉRATION, ce qui correspond de toute évidence à notre conception du SOCIALISME. En outre, le P. S. U. préconise un changement complet des structures capitalistes sans lequel le mouvement paysan ne pourra dépasser le stade du corporatisme et atteindre ses objectifs.

PARCE QUE VOUS SAVEZ QUE LÉON SERANDOUR MÉRITE VOTRE CONFIANCE.

Il est un homme d'action, un réalisateur.

Cultivateur à Saint-Martin-des-prés, il en fut le maire de 1945 à 1959. Il quitte cette commune après avoir réalisé le remembrement (1ère commune du département totalement remembrée), construit une école neuve, renové la mairie, remis en état le réseau routier.

Elu, à son arrivée, maire de Saint-Mayeux il commence aussitôt la mise en état du réseau routier et obtient rapidement le projet de remembrement qui a déjà terminé son premier cycle. Il organise le transport scolaire, il édifie, avec l'aide de ses administrés, un foyer culturel. Pour cela, il conquiert la confiance des habitants de son canton qui l'élisent conseiller général.

Il montre ainsi qu'il est l'homme qu'il faut pour représenter une circonscription comme la nôtre.

POUR UNE DÉMOCRATIE NOUVELLE AU SERVICE DES TRAVAILLEURS, VOUS VOTEREZ P. S. U.,

VOUS VOTEREZ POUR

LÉON SÉRANDOUR

Cultivateur, Maire de St-Mayeux, Président du Comice
et Conseiller général du Canton de Corlay.

SUPPLÉANT : ADOLPHE PERRAULT

Directeur de C. E. G., Professeur d'Agriculture,
Conseiller municipal de Loudéac.

Etant donné le nombre de candidats, il n'y aura sans doute pas d'élu au premier tour. Nous vous demandons, cependant, de ne pas vous abstenir car le 1er tour prépare le second. L'union de la gauche se fera sur le nom du candidat le mieux placé. Vous devez voter le 18 novembre pour le candidat qui, d'après vous, aura le plus de chance de battre la droite au second tour.

Imp. Le Maire — Merdrignac.